

## PROCÉDURE D'ADMISSION 2026

L'AGEMEL (association genevoise pour les métiers de laboratoire) est mandatée par les entreprises et institutions publiques pour organiser un recrutement groupé via des évaluations d'aptitudes théoriques et pratiques en vue de l'engagement de leurs apprenti-es. Les candidat-es s'inscrivent au moyen du formulaire disponible sur le site [www.agemel.ch](http://www.agemel.ch). L'envoi d'un dossier de candidature aux entreprises participantes à ce recrutement n'est pas nécessaire.

**À noter que ce planning est susceptible d'être modifié. Nous vous recommandons de consulter fréquemment le site de l'AGEMEL pour prendre connaissance des dernières modifications.**

**1) DOSSIER CANDIDATURE**

Formulaire disponible sur [www.agemel.ch](http://www.agemel.ch)

Biologie + Chimie

Dernier délai de réception des dossiers

**Mardi 24 février 2026**



**2) ÉVALUATION EVA et EVATECH**

Campus SPARK

Biologie + Chimie

**Dès le 17 novembre 2025 jusqu'au 27 février 2026**



**3) SÉANCE INFOS LABORATOIRES**

Centre Médical Universitaire - CMU

Les candidat-es retenu-es ou non pour la suite  
du recrutement groupé seront informé-es  
entre le **lundi 09 et le mercredi 11 mars 2026**

Pour les candidat-es retenu-es

Biologie + Chimie

**Jeudi 12 mars 2026**



**4) ÉVALUATIONS PRATIQUES ET ENTRETIEN**

Centre Médical Universitaire - CMU

Pour les candidat-es retenu-es

Biologie

**Vendredi 20 + lundi 23 mars 2026**

Chimie

**Mardi 24 + mercredi 25 mars 2026**



**5) ENTRETIENS D'EMBAUCHE**

Entretiens avec les entreprises

Pour les candidat-es retenu-es

Biologie

**Du 30 mars au 4 mai 2026**

Chimie

**Du 27 mars au 30 avril 2026**

## AGEMEL

 Rue Michel Servet 1 - 1206 Genève

 [www.agemel.ch](http://www.agemel.ch)

 [contact@agemel.ch](mailto:contact@agemel.ch)

## DÉTAILS DE LA PROCÉDURE D'ADMISSION 2026

### 1) DOSSIER DE CANDIDATURE

Le formulaire d'inscription doit être complété en ligne avant la date de clôture des candidatures, fixée au **mardi 24 février 2026**. Seul-e-s les candidat-es avec un dossier complet et répondant aux conditions d'admission (être en dernière année ou avoir achevé la scolarité obligatoire) seront convoqué-e-s aux évaluations EVA et EVAtech. L'inscription est valable pour toutes les entreprises partenaires de l'AGEMEL.

### 2) ÉVALUATIONS EVA et EVATECH

Les évaluations EVA et EVAtech sont des évaluations informatisées sur des connaissances scolaires pour l'entrée en apprentissage dual. Elles sont organisées par l'Association Paritaire pour la Formation Professionnelle (APFP). Des sessions seront prévues chaque semaine à partir de mi-novembre et les candidat-es à l'apprentissage laborantin-e devront s'inscrire eux-mêmes et **au plus tard pour un passage le vendredi 27 février 2026** sur la [plateforme d'inscription](#) aux évaluations EVA et EVAtech. **L'AGEMEL enverra un email aux candidat-es avec le lien pour l'inscription.**

Les **évaluations EVA** sont constituées d'une [évaluation de français](#) d'1h20 et d'une [évaluation de mathématiques](#) d'1h30 sur ordinateur. Les **évaluations EVAtech** sont constituées d'exercices sur différents champs [d'aptitudes techniques](#) d'1h20 : connaissances de base, domaine spatial, logique technique, raisonnement mécanique et lecture de graphiques.

Lors de l'inscription aux évaluations, veuillez mentionner que vous venez **au nom de l'AGEMEL** afin que nous puissions avoir accéder à vos résultats. Si vous avez passé les évaluations pour une autre profession, il faudra nous communiquer vos résultats. Ces évaluations ne sont pas éliminatoires, ce sont une aide au recrutement groupé.

Voici quelques exemples de questions pour les [évaluations EVA](#) et quelques exemples de questions pour les [évaluations EVAtech](#).

**⚠** : Une absence non justifiée à ces évaluations entraînera le rejet automatique du dossier de candidature. Les dates de passage aux évaluations EVA et EVAtech étant limitées, il est important de faire le nécessaire pour être présent-e le jour de votre convocation. Sans résultats à ces évaluations au plus tard le vendredi 27 février 2026, votre dossier ne pourra pas être pris en considération pour le recrutement groupé pour le CFC Laborantin-e.

**À la suite de l'analyse des dossiers ainsi que des résultats obtenus aux évaluations EVA et EVAtech, les candidat-es retenu-es ou non pour la suite du recrutement groupé seront informé-es par email entre le lundi 09 et le mercredi 11 mars 2026.**

### 3) SÉANCE INFOS LABORATOIRES

Les candidat-es retenu-es (50 candidat-es) seront convoqué-es pour une séance d'informations sur les laboratoires formateurs pour 2026. Les formateurs/trices viendront présenter aux candidat-es leurs activités au sein de leur laboratoire. Les candidat-es pourront échanger à la fin des présentations avec les formateurs/trices pour prendre des contacts et montrer leur intérêt pour certains laboratoires.

#### 4) ÉVALUATIONS PRATIQUES ET ENTRETIEN

Cette session est composée de trois parties :

- Évaluations pratiques individuelles (env. 20min) : évaluation de la capacité d'analyses et de trouver des solutions concrètes et logiques face à des dispositifs techniques simples. Cette évaluation ne fait appel à aucune connaissance préalable en chimie ou biologie, mais à la capacité de chacun de résoudre des problèmes pratiques et de comprendre des consignes écrites ;
- Situation de groupe (env. 20 min) : évaluation de la capacité de travailler et interagir au sein d'un groupe sur une situation donnée ;
- Entretien avec les responsables du recrutement groupé et un formateur/trice AGEMEL (env. 20 min) : ce premier entretien a pour but de confirmer le choix de la profession et d'évaluer les compétences personnelles et sociales des candidat-es.

#### 5) ENTRETIENS D'EMBAUCHE

Après analyse globale des résultats aux différentes évaluations et en fonction des désirs qu'ils/elles auront exprimé au cours de la procédure, les candidat-es pourront être convoqué-e-s pour des entretiens d'embauche dans une ou plusieurs entreprises formatrices. Ces entretiens pourront éventuellement déboucher sur la proposition d'un contrat d'apprentissage.

Bien qu'un niveau minimal de performance soit requis (selon le résultat des évaluations), le recrutement final des candidat-es se base sur les critères des entreprises (motivations personnelles, proactivité, compatibilité avec les équipes de travail, etc.). Les étapes d'entretien sont donc très importantes.

#### REMARQUES

Les âges et les origines scolaires des candidat-es sont très variés (de 15 ans à plus de 25 ans, de la 11ème du cycle d'orientation à l'entrée de l'Université). L'analyse des choix effectués ces dernières années montre que la formation admet des élèves de chaque catégorie d'âge et de niveau de scolarité.

Chaque candidature est minutieusement examinée. La procédure mise en place assure à chacun-e une totale égalité de traitement et la plus grande objectivité possible.

Pour les **candidat-es non retenu-e-s lors des années précédentes**, il leur est **fortement recommandé de connaître leurs résultats antérieurs**. À partir de la 3<sup>ème</sup> candidature, un pré-entretien pourra être sollicité par l'équipe du recrutement groupé. À tout-e candidat-e qui n'a pas été retenu-e pour une place d'apprentissage, les responsables du recrutement groupé AGEMEL réservent un entretien personnel et individualisé sur demande du/de la candidat-e, afin d'examiner la situation présente et celle qu'il est possible de définir pour le futur.